

Le Brevet Fédéral d'Encadrement Equi-Handi (BFEEH)

Programme détaillé de la formation

Mis à jour le 30 août 2021

Considérations générales sur le BFEEH

La Filière Cheval PACA avec le concours du Comité Régional d'Équitation de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRE PACA) propose le Brevet Fédéral d'Encadrement Equi-Handi pour répondre de manière pragmatique aux besoins de terrain des enseignants d'équitation. Ce dispositif comprend des modules de formation et une certification. Il associe des contenus théoriques et pédagogiques, des modules de formation avec un stage en situation pédagogique dont l'objectif est l'échange et l'expérience pratique chez un professionnel reconnu. Il permet aux enseignants de concevoir des projets à l'attention d'un public en situation de handicap en leur donnant les éléments essentiels sur les connaissances des publics, celles des partenaires, la conception du projet et la mise en œuvre des interventions.

Il existe deux mentions possibles :

- Mention Handicap Mental
- Mention Handicap Moteur, physique ou sensoriel

La validation de ce brevet fédéral donnera lieu à la délivrance d'un diplôme fédéral et à son inscription sur la licence de pratiquant.

Objectif général du BFEEH

Acquérir des connaissances et des compétences pour accueillir en toute sécurité, au sein de sa structure sportive, un public handicapé physique, moteur, sensoriel ou mental.

Public concerné et accessibilité

Cette formation est ouverte aux personnes possédant un diplôme professionnel d'animation ou d'enseignement des activités équestres : BE, BPJEPS, CQP, BAP, BAPAAT, AQA. Le stagiaire doit posséder une licence fédérale en cours de validité.

Accessible à tous quelque soit le handicap. Merci de nous contacter pour mettre en place les adaptations nécessaires.

Prérequis

Il est nécessaire de posséder une licence fédérale en cours de validité et un diplôme professionnel d'animation ou d'enseignement des activités équestres : BE, BPJEPS, CQP, BAP, BAPAAT, AQA.

Effectif

Session ouverte pour un maximum de 12 personnes.

Programme et contenu de la formation

A : Module Général (socle commun aux deux mentions) : « La connaissance du handicap » (2 jours soit 14 heures de formation)

- L'identification des différents types de handicaps et les caractéristiques qui s'y rattachent.
- Le handicap mental
- Le handicap moteur, physique et sensoriel
- Connaissance du contexte social ; les établissements et les intervenants.
- L'identification des différentes structures médico-éducatives et les professionnels qui y interviennent

B1 : Module Handi Mental : « L'accueil du public en situation de handicap mental » (2 jours soit 14 heures de formation)

- Préparer sa structure pour accueillir des personnes en situation de handicap mental
- Elaborer un projet d'action pertinent en rapport avec les objectifs choisis
- Mettre en œuvre les adaptations techniques et pédagogiques nécessaires

- Conduire l'action équestre en coordonnant la place et le rôle des différents intervenants
- Evaluer l'action en impliquant les partenaires et y apporter les évolutions ou remédiations éventuelles. Recherche de partenariats et de financements

B2 : Module Handi Moteur ou sensoriel : « L'accueil du public en situation de handicap physique, moteur, sensoriel » (2 jours soit 14 heures de formation)

- Préparer sa structure pour accueillir des personnes en situation de handicap moteur, ou sensoriel
- Elaborer un projet d'action pertinent en rapport avec les objectifs choisis ; Accompagner un projet sportif et compétitif
- Mettre en œuvre les adaptations techniques et pédagogiques nécessaires
- Conduire l'action équestre en coordonnant la place et le rôle des différents intervenants
- Evaluer l'action en impliquant les partenaires et y apporter les évolutions ou remédiations éventuelles ; Recherche de partenariats et de financements

C: Module « Méthodologie de Projet » (1 jour soit 7 heures de formation)

- La conduite de projet ; sa formalisation ; sa mise en œuvre ; son évaluation ; son bilan
- Outils méthodologiques

Durée

La formation théorique est de 49 heures au total. La formation complète se déroule sur 7 journées de 7 heures. Elle est composée de 4 modules. La formation pratique est de 14 heures minimum. Examen : le stagiaire doit prévoir une demi-journée.

Dates et lieux de formation

- 1 jour à distance à partir du 20 septembre 2021 et 1 jour en présentiel **le 27 septembre 2021** : Module Général : « La connaissance du handicap » (2 jours soit 14 heures de formation). **Lieu de formation** : Ecurie Guillaume Gombert- chemin de l'aviation -83390 Cuers
- **les 11et 12 octobre 2021** : pour le Module Handi Moteur Sensoriel B2 : « L'accueil du public en situation de handicap moteur ou sensoriel »). **Lieu de formation** : **Centre Equestre Cheval et Soleil**- Chemin de la Pie Ste Anne-84120 Pertuis
- **Les 8 et 9 novembre 2021**: pour le Module Handi Mental B1 : « L'accueil du public en situation de handicap mental » (2 jours soit 14 heures de formation (2 jours soit 14 heures de formation). **Lieu de formation** : Ecurie de la Foux- 65 Chemin de l'Allamande-83390 Cuers
- **Le 22 novembre 2021** : Méthodologie de Projet (C socle commun aux deux mentions) : (1 jour soit 7 heures de formation). **Lieu de formation** : Ecurie Guillaume Gombert- chemin de l'aviation -83390 Cuers

Coût de la formation

13,50 € par heure de formation soit 661.5 € pour la formation complète.

Intervenants

Pour les quatre modules (A, B1, B2, C) de formation, la Filière Cheval PACA et le CRE PACA feront appel à des intervenants de qualité, diplômés d'état en APS et/ou spécialiste du handicap.

- Pour le premier module (A), nous ferons appel à :
 - Mme Séverine AGNES, expert fédéral et responsable de commission Equi Handi du CRE PACA
- Pour le module mental (B1) nous ferons appel à :
 - Mme Séverine AGNES, expert fédéral et responsable de commission Equi Handi du CRE PACA
 - Mme Maeva Munier, éducatrice spécialisée, titulaire du BFEFH
- Pour le module moteur (B2), nous ferons appel à :
 - Mme Yannique BOURGLAN, experte fédérale, diplômée en équithérapie, en encadrement de randonnées à cheval pour personnes handicapées et en Psychologie des Perturbations Cognitives
 - M.Christian Paulevé BEES 2ème degré, Expert fédéral Equihandi
- Pour la méthodologie de projet (C), nous ferons appel à :
 - Mme Séverine AGNES, expert fédéral et responsable de commission Equi Handi du CRE PACA

Le stage de mise en situation pédagogique

A l'issue de la formation modulaire, le stagiaire aura un stage de mise en situation pédagogique à effectuer. Ce stage de mise en situation pédagogique de 14 heures minimum au total devra se faire dans un ou plusieurs lieux de stage agréés avec un tuteur identifié. Le lieu de stage agréé peut être:

- Un centre équestre adhérent à la Fédération Française d'Équitation et qui accueille un public handicapé.
- Une structure spécialisée ayant des installations équestres.
- Une manifestation: un stage, une compétition ou une animation spécifique avec des handis.

Le stage est obligatoirement tuteuré par un enseignant nommément désigné dans l'agrément délivré. Le stagiaire doit être un minimum de 8 heures en situation d'encadrement de public handicapé lors de ce stage d'une durée minimum de 14 heures. Le tuteur renseigne l'attestation de suivi de stage en mentionnant précisément les activités dans lesquelles le stagiaire a été impliqué lors du stage, le public concerné et ses observations.

Examen

A l'issue de la formation modulaire et du stage pratique, le stagiaire devra se présenter à l'examen final.

L'examen final sera organisé par le CRE PACA. Le jury sera composé au minimum de deux membres : un représentant de la DTN et un expert fédéral dans l'accueil et l'encadrement du public handicapé. La durée totale de l'épreuve est de 30 minutes. Le jury demandera la réalisation et la soutenance par le candidat d'un dossier présentant un projet d'action et sa mise en œuvre et permettant de mettre en évidence les connaissances et compétences acquises. Le dossier présente d'une manière synthétique une expérience du candidat en rapport avec un public en situation de handicap. Dans le dossier, le candidat relate cette expérience avec une démarche de conduite de projet en décrivant les contours (publics, partenaires, objectifs), la mise en œuvre (organisation pédagogiques, moyens) et le bilan. Ce dossier devra être reçu au plus tard un mois avant la date de l'examen et en trois exemplaires. Il devra comporter en annexe une copie des attestations de suivi des stages modulaires et pratique. Le candidat le présentera au jury pendant 10 minutes puis il servira de support à un entretien avec le jury d'une durée de 20 minutes.

Méthodes, moyens pédagogiques, évaluation et compétences acquises

Les formateurs organiseront la transmission de leurs connaissances et savoirs faire aux stagiaires grâce à des supports de cours en présentation Powerpoint, des guides pratiques et des documents à compléter. Tous les supports de cours sont simples et concis. Ils permettent d'accompagner les stagiaires dans la mise en œuvre rapide des principaux principes abordés en formation. Dans ce module A, il y a aura alternance d'apports théoriques et de séances de travail collectives. Dans les modules B, les formateurs démontreront de nombreux exercices pédagogiques. La démonstration ainsi que la participation active et la mise en situation du stagiaire seront demandées.

A l'issue de chaque module de formation, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction sera rempli par le stagiaire. Il permettra de dégager les points forts et faibles de la formation.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de:

- 1) Identifier les différents types de handicaps et les caractéristiques qui s'y rattachent.
- 2) Identifier les différentes structures médico-éducatives et les professionnels qui y interviennent.
- 3) Préparer sa structure pour accueillir des personnes en situations de handicap mental, physique, moteur ou sensoriel.
- 4) Elaborer et rédiger un projet d'action pertinent en rapport avec les objectifs choisis.
- 5) Mettre en œuvre les adaptations techniques et pédagogiques nécessaires.
- 6) Conduire l'action équestre en coordonnant la place et le rôle des différents intervenants.
- 7) Evaluer l'action en impliquant les partenaires et en apportant des évolutions ou remédiations éventuelles.

Réussite à l'examen et satisfaction

Depuis 2017, 34 personnes ont suivi cette formation.

22 ont présentés l'examen.

16 ont obtenus le module mental soit un taux de réussite de 47% des stagiaires

14 ont obtenus le module moteur, soit un taux de réussite de 41% des stagiaires

La formation a obtenu 8,29/10 comme taux de satisfaction depuis 2017

Attestation

Une attestation de formation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.